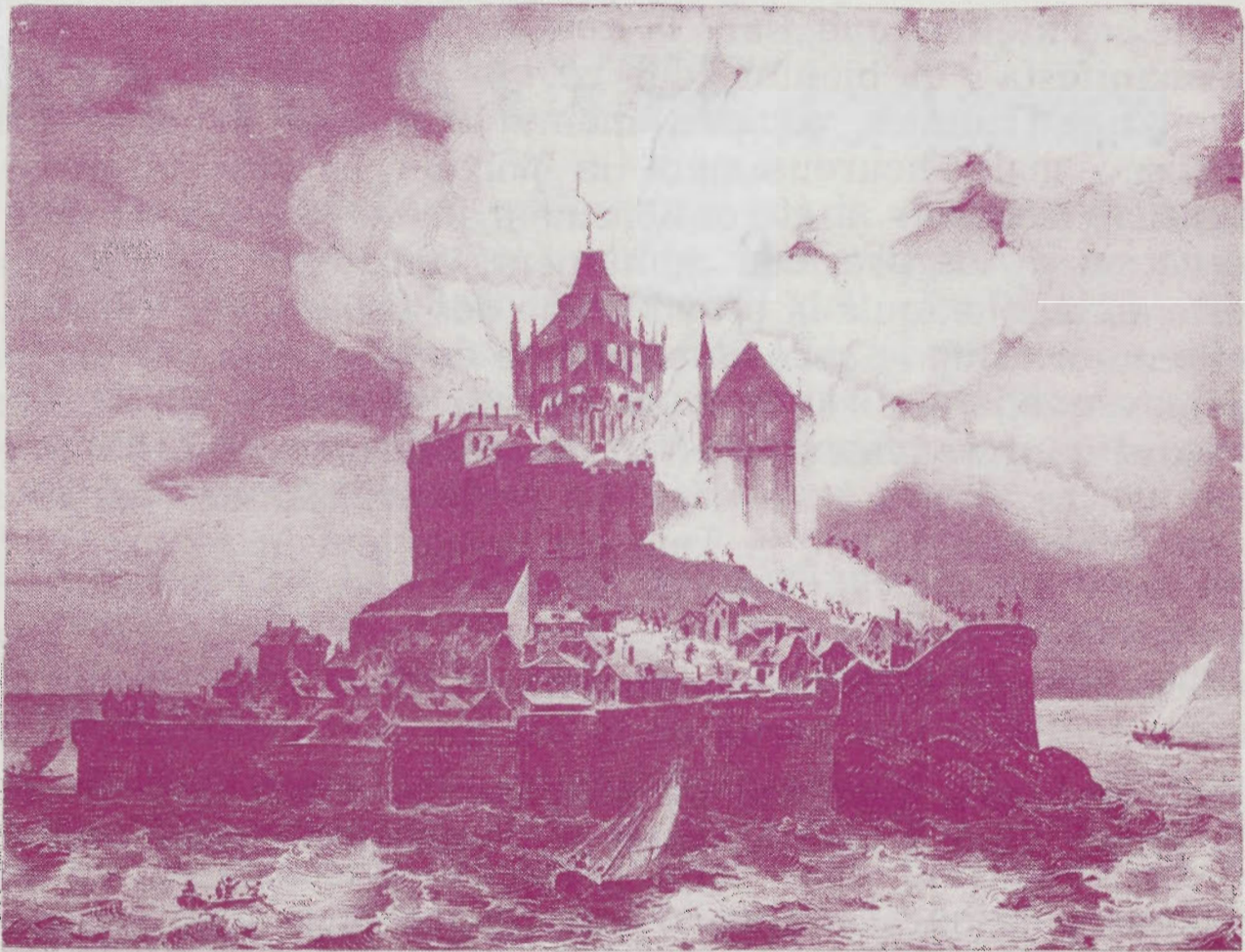




LES ANNALES DU MONT ST-MICHEL



Le Jeudi 25 Octobre 1834 à six heures le feu se manifesta dans les cuisines et bientôt toute partie des cuisines et des cuisines fut détruite. Le Vendredi 26 l'Église. Malgré les efforts des dévoués protecteurs qui dans ce danger ont sacrifié de la plus grande manière possible leur bien-être. Les flammes s'élevèrent au mont et se répandirent sur les maisons de la ville. Le feu ne cessa qu'à six heures et demie.

L'INCENDIE DU MONT-ST-MICHEL - 1834

NOTRE COUVERTURE :

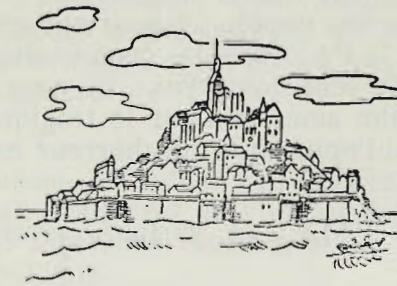
Il y a 150 ans le 13^e et dernier incendie du Mont-Saint-Michel

- 22-23 Octobre 1834 -

« Le nombre des détenus que renfermait le château, politiques et autres, étant devenu très-considérable, l'administration avait placé des ateliers de travail dans la nef même de l'église, qui avait été, pour cela, divisée dans sa hauteur en trois étages. C'est dans un de ces ateliers que, dans la nuit du 22 au 23 octobre 1834, le feu se manifesta ; et bientôt tout ce qui était dans la nef devint la proie des flammes, compris même la toiture de cette partie de l'église ; mais, heureusement la portion la plus intéressante de l'édifice, le chœur, a été entièrement préservée. On ne doit la conservation de ce précieux monument, ainsi que du château et du reste de la ville, qu'à la promptitude des secours qui y furent apportés. La garnison, le curé, le chapelain de la maison, les détenus eux-mêmes, quelle que fût la cause de leur détention, rivalisèrent d'ardeur et de dévouement. Pas un de ces derniers, chose digne de remarque, ne songea à s'évader. La perte occasionnée par ce sinistre a été évaluée à 41,000 F. Tout est présentement réparé, et le nombre des détenus ayant reçu de la diminution, par le transfert, dans la maison de Doullens, de ceux qui ne l'étaient que pour une cause politique, l'église, devenue entièrement libre, a été rendue au culte, moins toutefois une partie de la nef qui sert de réfectoire aux prisonniers. » (M. Boudot-Godelinière). M. l'abbé Lecourt, aumônier de la Maison centrale, reçut la croix d'honneur pour son courage et son sang-froid dans cette périlleuse circonstance, et plusieurs détenus politiques obtinrent leur liberté pour leur concours actif contre le fléau destructeur, M. Tencey, maître serrurier à Avranches, et plusieurs gardiens de la prison reçurent aussi les médailles d'argent.

Ce treizième incendie détruisit le nouveau tableau des 119 héros du XV^e siècle, que M. Esmangart, préfet de la Manche, avait fait replacer dans l'église, en 1823, par les soins de M. de Clinchamp, mort en 1861, président de la Société d'archéologie d'Avranches.

J. DESCHAMP DU MANOIR
(Histoire du Mont-Saint-Michel 1877)



Les Annales du Mont Saint-Michel

BONNE ANNÉE ! BONNE SANTÉ !

Ce sont les deux souhaits que nous avons la coutume de nous adresser à l'aurore d'une nouvelle année. Ces souhaits, il ne nous est pas possible de les réaliser pleinement pour les parents, les proches, les amis, à qui nous les adressons. Je ne puis donner la santé, à tel ou tel voisin handicapé, mais je peux contribuer à ce qu'il soit entouré de gentillesse, de visite amicale : ce qui l'aidera à porter son mal, son handicap.

Ces souhaits, il est QUELQU'UN qui peut mieux que nous, en réaliser l'accomplissement, c'est DIEU (encore qu'il n'accorde rien sans que l'on apporte sa petite part de consentement, son petit effort de réalisation).

Alors, de tout cœur, je demande au Seigneur d'exaucer tous ces vœux que, bien sincèrement, je vous adresse à tous, petits et grands.

Le Seigneur nous fait cadeau de cette année 1984 : cette année toute neuve, cette feuille toute blanche, qu'il s'agit de remplir de la belle écriture de nos actes d'amour, de bonté, de soutien mutuel, de délicatesse.

Il est deux souhaits que je formule également : **la paix**, et **la présence aux autres**.

* LA PAIX.

Un sondage a été fait ces jours-ci : quel était le désir principal des gens ? et le mot qui est revenu le plus souvent, bien avant tous

les autres : c'est le mot PAIX. Bien avant le travail (et pourtant que de chômage)! bien avant la diminution des impôts (et pourtant que de charges). C'est ce bien si précieux : la PAIX que les gens veulent à tout prix. Les conflits dans le monde sont nombreux : (il y en a plus d'une centaine)... et le dernier film américain sur le tragique d'une guerre nucléaire ont sensibilisé l'opinion d'une horreur envers cette guerre.

Souhaitons-nous mutuellement la PAIX... et surtout, soyons des bâtisseurs inlassables de la Paix...

Plusieurs fois au cours de la Messe, le prêtre vous dit : « La Paix soit avec vous » et il vous invite, par exemple, à échanger un geste de paix avec ceux qui vous entourent.

Des bâtisseurs de paix, soyons-le par notre patience, en famille, dans le métier, dans le quartier, la paroisse, dans la circulation en auto, etc...

Des bâtisseurs de paix, soyons-le par notre cœur toujours prêt à semer le calme, à répondre, par un cordial sourire, à tel visage dur ou fermé.

Des bâtisseurs de paix, soyons-le, en comprenant les différences de mentalités, de coutumes, de races...

« Que chacun se fasse bon et les temps seront bons ».

« Que chacun soit meilleur et le monde sera meilleur » disait le Bon Pape Jean XXIII.

* LA PRESENCE AUX AUTRES :

C'est également le vœu que je vous adresse en ce début de l'année.

Présence active aux autres, pour combattre ce mal moderne qu'est la solitude. La solitude, elle règne dans les H.L.M. ; elle risque de gagner nos quartiers, nos villages, où de nouveaux habitants arrivent et se replient sur eux-mêmes.

La solitude, elle règne chez les anciens, seuls ou en maisons de retraite, où leur famille trop éloignée, parfois indifférente, ne trouve plus le temps de venir la voir.

La solitude, elle règne dans les usines, où l'on est seul devant un clavier, où bien parce que l'utilisation de robots remplace ce contact des ouvriers qui se passaient objets ou outils : ce qui créait un lien de solidarité, de camaraderie.

La solitude, l'individualisme existent quand on ne fait pas attention à qui subit tel préjudice, telle violence dans le voisinage, le train... et qu'on n'a pas le courage d'intervenir par peur ou lâcheté !!!

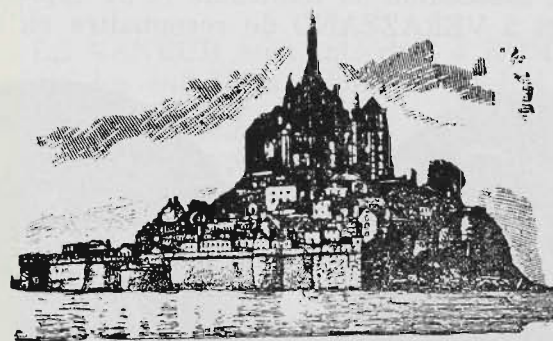
La solitude, elle existe dans les familles : enfants seuls à la maison, au retour des classes, parce que papa et maman travaillent. Vous avez pu voir récemment les conséquences de la solitude qui favorisent chez les jeunes l'utilisation de la drogue ou autres dérivatifs.

Oui, je souhaite cette présence active aux autres, comme le Seigneur. Jésus était présent en Palestine à tous, petits et pauvres, pêcheurs, malades, païens, alors que les apôtres avaient plutôt tendance à s'écarter de tous ces gens-là.

Présence active, mais non curieuse... Présence faite d'attention délicate, prévenante, chaleureuse, comme nous en donne l'exemple les chères « Sœurs de St Vincent », les « Petites Sœurs des Pauvres » et combien d'autres qui agissent sans faire de bruit.

BONNE, HEUREUSE, FRATERNELLE ANNÉE POUR
LES LECTEURS DES ANNALES.

A. BOULEY
curé de Kairon



1534 - 1984

450^e ANNIVERSAIRE DU 1^{er} VOYAGE DE JACQUES CARTIER

LE MONT-ST-MICHEL BERCEAU DU CANADA ?

On sait que les premiers européens qui abordèrent le continent américain furent des VIKINGS et plus précisément des ISLANDAIS.

C'est LEIF ERIKSON qui eut l'honneur, en l'an 1000, de découvrir le VINLAND, à hauteur de TERRE-NEUVE. Cette exploration toutefois n'eut pas de suite.

Environ deux siècles plus tard des pêcheurs de morue Basques, Bretons, Normands... fréquentaient les mêmes parages, mais se réservant la connaissance des bancs riches en poissons, conservèrent le secret sur leurs « routes » et leurs éventuelles découvertes.

Depuis la fin du 15^e siècle (surtout après le voyage de Christophe COLOMB) les voyages vers l'AMERIQUE septentrionale devinrent de plus en plus fréquents.

Quelques grands marins de l'époque ont laissé un nom Jean CABOT, originaire de VENISE, le Capitaine AUBERT de DIEPPE, DENYS de HONFLEUR, qui dresse la première carte du St-Laurent... et bien d'autres.

L'intérêt pour les terres nouvelles se développe. Ainsi le fameux armateur Dieppois Jean ANGOT, lance plusieurs expéditions et une véritable association de financiers et de capitaines se constitue qui permet à VERAZZANO de reconnaître en 1524 la plus



grande partie des côtes orientales de l'AMERIQUE du NORD jusqu'à la Floride. Or Jacques CARTIER dont nous allons parler aurait déjà été de ce voyage (1).

Après avoir été longtemps le fait d'initiatives privées, à l'échelle régionale, les expéditions vers les Terres Neuves deviennent de plus en plus des opérations à caractère national, on pourrait dire royal.

Plusieurs bulles papales avaient en effet réparti la souveraineté du monde nouvellement découvert entre Portugais et Espagnols et le traité de TORDESIBLAS (7 juin 1494) confirmait cet accord.

Henry VIII d'Angleterre et François 1^{er} se refusèrent on les comprend, à reconnaître ce partage du monde qui les laissait à l'écart (2).

Nous ne pouvons ici qu'évoquer brièvement les conditions dans lesquelles furent conçues et réalisées les grandes navigations du temps et en particulier celles de Jacques CARTIER qui ont fait par ailleurs l'objet de nombreuses publications souvent érudites.

On relève d'abord que FRANÇOIS 1^{er} désormais anxieux de participer activement à la conquête des terres occidentales charge un capitaine déjà expérimenté de « rescourir certaines Yles et pays où l'on dit qu'il se doit trouver quantité d'or et autres riches choses ».

Ce capitaine Jacques CARTIER âgé de 43 ans n'avait certes pas que des amis parmi ses confrères de ST-MALO. Mais il était parent du procureur fiscal de l'Abbaye du MONT-ST-MICHEL, lui-même protégé de l'Abbé du MONT, Jean LE VENEUR, évêque de Lisieux.

Or Jean LE VENEUR bien introduit à ROME avait soutenu auprès du PAPE les ambitions coloniales du Roi de FRANCE.

Ce fut d'ailleurs le même Jean LE VENEUR qui persuada le Roi de la nécessité de l'expédition. Au cours d'un pèlerinage au MONT-ST-MICHEL, en mai 1532 il lui présenta, au MANOIR DE BRION, le malouin Jacques CARTIER. Grâce à quoi fut adoptée, approuvée et soutenue par le ROI l'expédition qui devait aboutir en 1534 à la découverte et à la conquête du CANADA (3).

L'Abbé LE VENEUR avait obtenu du Pape CLEMENT VII l'atténuation de la BULLE d'ALEXANDRE VI sur le partage du monde entre les Espagnols et les Portugais, en 1533. Cette même année 1533 Jean LE VENEUR devint cardinal.

C'est donc ainsi que grâce à l'intervention royale Jacques CARTIER put obtenir les deux bateaux et leurs équipages qui

quittaient ST-MALO le 20 avril 1534, pour un premier voyage qui devait durer 137 jours.

Les péripéties de cette aventure ont été maintes fois relatées et commentées. Cette première reconnaissance fut cependant suivie de deux autres voyages toujours dirigés par Jacques CARTIER.

Tout d'abord celui qui eut lieu l'année suivante, c'est-à-dire en 1535 avec les fameux navires : L'HERMINE, L'HERMINETTE et L'EMERILLON; voyage rendu célèbre par la publication en 1545 du : « BRIEF RECIT ET SUCCINTE NARRATION DE LA NAVIGATION FAITE EN LES YLES DU CANADA, HOCHELAGUE et SAGUENAY ». Enfin un troisième et dernier voyage réalisé cinq ans plus tard répondait à une conception toute nouvelle que rappelle ainsi le professeur Ch. A. JULIEN :

« A la doctrine des Espagnols et des Portugais pour qui la découverte crée possession » la royauté française répond qu'est nécessaire une occupation effective préalable.

Ainsi, faute d'avoir trouvé le passage du nord-ouest (4) vers le CATHAY (La Chine) il est décidé que le CANADA deviendra colonie de peuplement. Les cinq navires de cette dernière expédition portaient plusieurs centaines d'hommes et de femmes, originaires pour la plupart de Bretagne et de Normandie et des vivres pour plusieurs années.

A travers heurs et malheurs prenait ainsi naissance la grande communauté des Français du Canada, celle de nos cousins du QUEBEC.

Georges LE BREC
Membre du club des explorateurs
et voyageurs français

*
**

NOTES :

*

- (1) cf. « Les Normands et les origines du Canada français, par R. LETENNEUR. Ed. OCEP Coutances. 1973. Il fournit de nombreuses et précieuses références sur cette époque.
- (2) Consulter : « Jacques CARTIER » par Eug. GUERNIER. Encyclopédie de l'Empire français - 1946.
- (3) « Le Mont-St-Michel » : mille ans au péril de l'histoire - R.P. Michel RIQUET ;
- (5) Le passage du nord ouest ne sera enfin tranché qu'en 1903 par Ronald AMUNDSEN.

Année Sainte

et...

Mgr COFFY, arch. d'Albi

DON DE L'INDULGENCE

(...) La justesse d'une expression, surtout quand elle est courante, n'est pas sans influence sur les comportements. En ce qui concerne « les indulgences », il est souhaitable de parler de l'indulgence, du « don de l'indulgence » comme le fait le Pape, plus que des indulgences...

La tradition liturgique qui emploie abondamment le terme, surtout dans les oraisons, nous en révèle le sens. Elle parle de l'indulgence, rarement des indulgences sinon dans la formule : « Dieu, Seigneur des indulgences ». Le pluriel désigne la surabondance de l'Amour de Dieu, comme cette autre formule plus courante : « Dieu des miséricordes ».

Jamais, il n'est question de gagner une indulgence, mais de l'accueillir, de la recevoir. D'ailleurs, « gagner une indulgence » comporte une contradiction dans les termes. On ne gagne pas un don, on l'accueille dans l'action de grâces.

Le mot indulgence revient à côté d'autres qui nous sont familiers, tels ceux de bonté, de tendresse, de miséricorde, d'amour. Comme tous ces termes, il désigne le pardon que Dieu accorde gratuitement au pécheur repentant. Il s'agit là d'une qualification de Dieu tel que le Christ nous le révèle dans la parabole de l'enfant prodigue ou de la brebis égarée. Une oraison de la liturgie mozarabe invoque Dieu « Maître et Seigneur très indulgent ». Le mot indulgence ne doit pas être employé au pluriel, car ce pluriel, dans notre mentalité présente, nous conduit à envisager « les indulgences » comme des choses, alors qu'il qualifie une attitude de Dieu à notre égard. Le mot désigne un rapport : Dieu est indulgent pour moi qui suis pécheur, c'est-à-dire qu'il me pardonne gratuitement et m'appelle à la conversion.

(...) Le fondement de l'indulgence n'est rien que l'application à une situation concrète de l'article du Symbole des apôtres : « Je crois en la communion des saints », Saint Paul n'a-t-il pas écrit aux Colossiens (1,34) : « Ce qui manque aux détresses du Christ, je l'achève en faveur de son corps qui est l'Eglise » ? Le chrétien est membre d'une église et il vit sa foi et se convertit avec l'aide de tous

ses frères — y compris ceux du ciel — comme il aide tous ses frères dans leur conversion.

(...) L'indulgence est l'aide que reçoit de la communauté des saints en Jésus-Christ le pécheur qui entre dans **une démarche de conversion**. Le pardon est gratuit, mais la conversion est onéreuse car elle doit refaire ce que le péché a défait. Non pas restaurer la relations à Dieu, car cela est don de Dieu qui s'accueille, mais réparer le tort causé par le péché. Toute conversion doit prendre forme dans des comportements nouveaux. Rappelons que la pénitence imposée par le confesseur est le signe de l'engagement pris et l'inauguration d'une vie nouvelle.

Accueillir une indulgence ne peut donc dispenser ni de la conversion intérieure ni de sa traduction dans une nouveauté de vie... L'esprit de l'Année Sainte est un appel à une conversion effective, avec toutes les exigences qu'elle implique. Appel à une conversion nécessairement personnelle, mais que nous faisons **en église** et que nous accomplissons avec nos frères. Dans cette tâche qui est difficile, onéreuse, nous avons la certitude que nous ne sommes pas seuls. Non seulement l'Esprit nous donne la force nécessaire, mais nous avons l'aide de tous les saints, c'est-à-dire de tous les membres du Corps du Christ. L'indulgence réside en cet échange mystérieux entre nous, cette aide que nous nous apportons mutuellement. Recevoir l'indulgence de l'Année Sainte, c'est donc nous ouvrir plus largement à la miséricorde de Dieu, manifestée dans la mort et la Résurrection du Christ en communion avec tous les membres de l'Eglise, ceux qui nous ont précédés et qui sont dans la gloire de Dieu comme ceux qui sont nos contemporains. Et cette communion est une grâce.

*
* *

Pour recevoir l'indulgence, **trois conditions** sont requises : 1. La confession sacramentelle et complète... et la communion eucharistique reçue dignement. 2. Une démarche particulière accomplie à cette intention, soit démarche individuelle, soit démarche communautaire : visite d'un lieu de pèlerinage, participation à une célébration communautaire organisée en vue de recevoir l'indulgence. 3. Au cours de cette démarche, on renouvellera sa foi par le Credo et le Notre Père, et on priera aux intentions du Pape... Pour rester fidèle à l'esprit de l'indulgence, on donnera la prévalence aux rassemblements du peuple chrétien...

Le sermon d'Honorius Augustodunensis pour la Saint-Michel

(Suite)

Nous allons poursuivre, et achever, dans ces pages notre analyse du sermon d'Honorius Augustodunensis XII^e siècle) pour la fête de Saint Michel, sermon, redisons-le, qui est certainement l'un des plus représentatifs de ceux que nous a laissés le moyen-âge concernant l'Archange.

*
* *

Tous comme l'étoile du matin brille intensément parmi les autres astres, le premier de tous les anges resplendissait au sein des esprits célestes. Mais l'orgueil l'a fait déchoir, et il s'acharne maintenant contre les élus. C'est lui le dragon dont parle l'Apocalypse. Et Honorius d'en commenter assez longuement le chapitre 12, celui de la femme ayant le soleil pour manteau et qui met au monde un fils, celui du combat de Michel (1).

Honorius sait de quoi il parle ; il connaît bien son sujet. Il a lu plus d'un commentaire de l'Apocalypse. Mais il a fait son choix et il reste, en outre, admirable de clarté et de concision.

Cependant nous ne le suivrons pas en tout son développement qui est assez long. Relevons seulement que, pour lui, la Femme revêtue du soleil est l'église, que sa couronne aux douze étoiles représente l'enseignement des douze apôtres, que l'enfant mis au monde symbolise les chrétiens, enfants de l'église, ou encore les « bonnes œuvres » de l'église. Le dragon est donc le diable. Ses sept têtes monstrueuses représentent les sept vices principaux que l'on peut vaincre à l'aide des sept dons du Saint-Esprit (2).

Mais voici qu'apparaît Saint Michel, dont le nom signifie « qui est comme Dieu ? » et qui, tout en restant lui-même, représente le Christ « l'ange du grand conseil ». S'ensuit un développement sur les étoiles que le dragon balaie de sa queue, sur l'Antéchrist qui sera vaincu par l'Archange. Car « c'est par Michel que l'Eglise est introduite dans la Jérusalem céleste », cette cité glorieuse où l'on chante les louanges de Dieu, où l'on jouit de « l'agréalbe compagnie des anges ».

Et tout à coup, sans transition, cette remarque empruntée à Saint Grégoire (3) :

« Certains s'étonnent qu'on ne connaisse pas plus de trois noms d'anges, à savoir Michel, Gabriel et Raphaël. Mais sachez que

ces noms leur sont donnés par les hommes, car la connaissance des anges est d'une perfection telle qu'il ne leur est pas nécessaire de se désigner entre eux par des noms propres ».

Puis d'enchaîner :

« Aujourd'hui nous célébrons spécialement Saint Michel, prévôt du paradis, chargé d'accueillir les âmes des fidèles (4) on lit (dans l'Ancien Testament que lui, l'Archange, était le chef protecteur du peuple d'Israël. Il le précédait, lors de sa sortie d'Egypte, avec la colonne de feu et la nuée. C'est par lui que Dieu a accompli tous les faits merveilleux que nous savons, durant la marche de son peuple au désert.

L'Archange vint au secours de Josué et du peuple de Dieu au moment du combat avec l'ennemi.

C'est lui qui, à la prière de Daniel, affranchit le peuple du joug de Babylone.

On dit qu'au Mont-Gargan, il apparut à des fidèles et de la grotte se fit une église, pour notre consolation (5). A une certaine époque, des chrétiens, attaqués par des barbares, implorèrent par un jeûne de trois jours le secours de l'Archange Michel. Celui-ci leur dit de partir à la rencontre de l'ennemi, les assurant de son invisible présence. Les chrétiens partirent, pleins de courage, au devant des païens et se rangèrent auprès du Mont-Gargan (6).

Et voici que, tout à coup, le Mont est recouvert d'une nuée épaisse et se met à trembler. Des éclairs brillent sans répit ; des traits de feu volent à tout allure en direction des ennemis. Que dire de plus ? Les uns sont décimés par ces projectiles mystérieux, les autres par la foudre. Le reste prend la fuite. Et les chrétiens se réjouissent de la victoire obtenue grâce au secours de Saint Michel.

Aujourd'hui, frères très chers, chantons au Seigneur en présence des anges (psaume 137). Servons Dieu avec droiture et dans la crainte, car l'ange du Seigneur viendra lui-même auprès de ceux qui craignent Dieu et les délivrera de toutes leurs frayeurs (psaume 33).

Invoquons donc Saint Michel en tout temps. De même que le peuple chrétien est sorti, grâce à lui, victorieux du combat que j'ai rapporté, de même, lors du dernier combat de l'Archange Michel avec le dragon à sept têtes, puissions-nous mériter de nous envoler au ciel avec la femme revêtue du soleil, au moyen des deux ailes de la charité (7).

Avec Michel, l'archange de la victoire, avec toute l'armée des anges et la foule des saints, puissions-nous triompher dans la Jérusalem céleste, là où se trouve ce qu'ici-bas « l'œil n'a pas vu, ce que l'oreille n'a pas entendu, ce que le cœur de l'homme n'a pas imaginé, ce que Dieu a préparé pour ceux qui l'aiment ». (1 Corinthiens, 2, 9).

« l'œil n'a pas vu, ce que l'oreille n'a pas entendu, ce que le cœur de l'homme n'a pas imaginé, ce que Dieu a préparé pour ceux qui l'aiment ». (1 Corinthiens, 2, 9).

*
**

C'est sur cette citation de Saint Paul que prend fin le sermon d'Honorius pour la fête de Saint Michel. Un sermon comme on n'en fait plus, certes. L'intérêt que portaient les anciens au monde des anges et à ses divers « ordres » (à la suite du Pseudo-Denys dont ils ont lu et relu « La Hiérarchie céleste »), mais aussi cette idée, chère aux pères de l'Eglise, que les hommes rachetés viendraient, en quelque sorte, compléter les rangs des esprits célestes, tout cela ne retient plus guère l'attention des milieux chrétiens de de notre temps.

Toutefois la Sainte-Ecriture, sans cesse présente ou sous-jacente, chez les auteurs du moyen-âge (on a pu s'en rendre compte dans le texte d'Honorius) et constamment, par eux, méditée et commentée, est grandement revenue à l'honneur de nos jours.

Quant au culte de Saint Michel, il est toujours bien vivant chez nous.

Michel PIGEON

NOTES :

- (1) Les six premiers versets de ce chapitre sont lus, de nos jours, à la messe de l'Assomption : « Un signe grandiose apparut dans le ciel... ». Les versets suivants, sept à douze, sont lus à la messe de saint Michel.
- (2) Pour combattre ces sept « têtes » qui sont les vices. Dieu, selon Honorius, a donné : — aux « actifs » (entendez aux débutants, à ceux qui ont encore beaucoup à faire pour acquérir les vertus morales), les sept commandements du Décalogue faisant suite à ceux qui concernent directement les devoirs envers Dieu lui-même. — et aux « contemplatifs » (c'est-à-dire à ceux qui sont déjà établis dans la ferveur qui vivent dans une union constante à Dieu), les sept béatitudes (la huitième et dernière, celle du martyr, n'entrant pas ici en compte).
- (3) Nous traduisons maintenant directement (sans résumer) — et au mieux — la fin du sermon qui est consacrée intégralement à saint Michel.
- (4) « Prévôt du Paradis »... « chargé d'accueillir les âmes... » autant d'expressions qui figuraient dans l'ancien office du 29 septembre.
- (5) Honorius va résumer un extrait de la légende du Mont-Gargan qu'on peut lire dans les Acta Sanctorum, tome 8 de septembre, colonne 61. Il faut se rappeler que l'on considérait alors la date du 29 septembre comme celle de l'anniversaire de la dédicace du sanctuaire du Mont-Gargan. Il avait été totalement perdu de vue, au cours des siècles, que la fête du 29 septembre commémorait en fait la dédicace de l'église édifiée à Rome en l'honneur de l'Archange, sur l'antique Via Salaria.
- (6) C'est entre les Napolitains (considérés ici, de façon méprisante, comme étant encore païens) et les habitants de la contrée du gargan (sipontins et bénéventins) qu'aurait eu lieu cette bataille, d'après la légende. Les historiens sont, depuis fort longtemps, très réservés sur cette affaire.
- (7) Allusion à l'Apocalypse : « La femme reçut les deux ailes du grand aigle pour voler... » (12,14)

Lettre-Préface

« Mon ange marchera devant toi »
de Georges HUBER

Par Fr. Sighard KLEINER
Abbé gén. des Cisterciens

UN LIVRE DIGNE DES ANGES

(...) En vérité, c'est un livre digne des anges, qui, à tout point de vue, peut affronter la critique.

Il parle à l'homme. Ce n'est pas un traité de théologie. Il répond directement aux questions de nos contemporains. Il le fait d'abord d'une façon pratique, par un argument d'autorité. Il laisse les Papes contemporains parler de leur expérience des anges dans leur vie personnelle. Des rapprochements et des comparaisons tirés de la vie d'aujourd'hui aident ensuite à mieux pénétrer les vérités proposées.

Votre livre parle avec conviction au lecteur. Au style vivant se joint une science solide. Evitant tout ce qui est légendaire et enfantin, vous vous efforcez de présenter la réalité des anges comme un monde tout particulier, extraordinairement puissant. Vous disposez d'une merveilleuse richesse de témoignages, qui vous permet d'éclairer le sujet sous tous ses aspects.

Ainsi présenté, l'ouvrage parle aussi au théologien. Celui-ci rencontre non seulement de nombreux textes de St Thomas d'Aquin, mais aussi des citations des théologiens modernes qui ont abordé ce sujet (...).

J'ajouterai enfin que votre livre parle vraiment à nos contemporains. Bien qu'il s'agisse d'un thème éminemment spirituel, l'homme d'aujourd'hui s'y trouve concerné avec ses problèmes.

Après une première surprise, vos lecteurs seront heureux d'avoir été introduits dans le monde si grandiose et si réel des anges. Ils vous sauront gré d'avoir été fortifiés dans la conviction

qu'ils ont un ange pour ami et pour compagnon sur toutes les routes de leur vie. Et ils loueront Dieu des merveilles de sa création.

Je vous remercie pour cet ouvrage sur les anges et je lui souhaite une très large diffusion.

Votre

Fr. Sighard KLEINER
Abbé général des Cisterciens.

*

N.D.L.R. — Nous sommes heureux d'encourager nos lecteurs à se procurer ce précieux volume : 166 p 12 x 18,5. Joindre à la commande un chèque de 40 F. plus le port.

*

BIBLIOGRAPHIE :

A paraître prochainement aux nouvelles éditions latines 1 rue Palatine - 75006 PARIS :

LES PLUS BEAUX TEXTES SUR LES SAINTS ANGES.
par Vincent KLEE.



SAN DAMIANO

C'est habituellement en périodes troubles et incertaines que se multiplient les lieux de prétendues apparitions et que fleurissent des révélations de tous genres. Rappelons-nous les prophéties qui circulaient pendant la guerre. Les temps incertains sont aussi ceux où voyants et diseurs de bonne aventure font de bonnes recettes. Ne nous étonnons pas : nous avons besoin de sécurité, de refuge devant l'adversité. Nous avons besoin, au sein des interrogations, d'une parole claire et précise que nous accueillons quand elle vient confirmer ce que nous pensons.

Devant ce genre de phénomène : apparitions, révélations privées, prophéties, l'Eglise s'est toujours montrée très réservée. Sa réserve lui est dictée par son souci de sauvegarder la foi des chrétiens et de les maintenir dans la communion ecclésiale. Combien ont été abusés par de prétendues apparitions ! Combien ont quitté l'Eglise pour suivre des prophètes qui prétendaient transmettre un message reçu directement du ciel ! Si l'Eglise reconnaît — sans d'ailleurs l'imposer — l'authenticité de telle ou telle apparition, ce n'est qu'après un long et minutieux examen. Elle se prononce surtout sur le message transmis et elle le fait en le confrontant à l'Ecriture. Elle peut le faire en toute clarté puisqu'elle a une référence objective : la Révélation.

Etant donné cela, que penser de San Damiano ?

L'Evêque du diocèse de Plaisance dont dépend San Damiano, après enquête, a demandé la fermeture de ce lieu. Ce n'est pas une réserve mais une interdiction. Peut-on dès lors se dire fildèle à l'Eglise et ne pas tenir compte de cette interdiction ? A Lourdes, le 15 août dernier, le Pape Jean Paul II demandait aux chrétiens de France « de consolider leur unité autour de leurs évêques... Depuis le début de l'Eglise, l'unité avec l'Evêque a été le signe des disciples du Christ et la garantie du progrès spirituel ».

Les catholiques qui vont à San Damiano pensent-ils, en désobéissant à l'Evêque du lieu, au contre-témoignage qu'ils donnent à leurs frères du diocèse de Plaisance ?

A cette raison fondamentale, j'en ajoute une autre. J'ai lu, dans « Stella Maris » le compte rendu de telle ou telle apparition. J'ai eu le sentiment que la Vierge était très prolixe alors qu'habituellement le message qu'elle demande de transmettre aux chrétiens est d'une grande sobriété. Celui de Lourdes, par exemple, se résume en quelques mots et ce n'est que le rappel des exigences évangéliques. Certains détails du message de San Damiano étaient d'ailleurs en contradiction avec des pratiques courantes dans l'Eglise primitive.

On objectera que les chrétiens qui vont à San Damiano prient, retrouvent le chemin de la prière, approfondissent leur dévotion à la Vierge. Nous n'avons pas à porter de jugement sur la piété des pèlerins de San Damiano pas plus que nous ne devons soupçonner l'esprit de ceux qui font partie d'une secte chrétienne. Mais la question n'est pas là. Ce qui est en cause c'est le sens de l'Eglise. Il faut même ajouter que, pour certains, ce qui est en cause c'est l'accueil et la mise en œuvre des réformes de Vatican II qui semblent faire difficultés pour eux.

Four ces raisons, je demande aux catholiques du diocèse de s'abstenir d'aller en pèlerinage à San Damiano.

Mgr Robert COFFY,
(dans « Eglise d'Albi » 13-10-83).

**Tu es bénie, Vierge Marie Mère de Dieu,
car celui qui a pris chair de toi a triomphé de l'Enfer ;
par lui Adam et Eve furent délivrés de la malédiction,
la mort fut mise à mort et nous avons été vivifiés ;
c'est pourquoi nous élevons la voix pour chanter :**

**Béni sois-tu, ô Christ notre Dieu qui l'as voulu ainsi !
Gloire à toi.**

Esprit Saint,
en cette année placée
sous le signe de la réconciliation,
nous t'invoquons d'une manière spéciale.

Toi qui es la douceur de ce qui est fort
et la force de ce qui est doux,

Toi qui agis dans le secret des profondeurs,

Toi qui sais ce qu'est, dans nos cœurs,
un espoir déçu, un amour trahi,
une séparation entre ceux qui se sont aimés,

Toi qui sais combien il est plus difficile
de réconcilier que de concilier,

Toi qui as si bien fait ce qui fut fait,
refais ce qui a été défait !

Jean Guilton

*Prions pour la paix de notre terre,
car la paix de la terre est malade à mourir.*

*Aide-la, douce Vierge Marie, aide-nous à dire :
qu'à notre pauvre monde soit la paix.*

*Toi qui fut saluée par l'Esprit de la Paix,
obtiens-nous la paix.*

Toi qui reçus en toi le Verbe de la Paix,

La confiance de nos associés envers Saint Michel

— « Je vous envoie les honoraires d'une messe en l'honneur de Saint Michel, qui m'a déjà beaucoup aidé et qui continuera à le faire, j'en suis sûr, pour mon retour au pays ». R.H. Paris

— « Je remercie très sincèrement Saint Michel de m'avoir protégé ainsi que mes enfants mis sous sa protection depuis leur naissance. Il m'a beaucoup aidé pendant ma vie à résoudre bien des problèmes difficiles. Je remercie Dieu d'avoir exaucé mes prières par l'intercession de Saint Michel. A. B. Brazzaville.

— « Nous avons toujours grande confiance en la protection de l'Archange, qui a souvent montré à notre famille sa grande protection ». G.P. La Brugiere.

— Pour que mon fils revienne sain et sauf de l'armée.

— Pour que mon mariage avec Christine réussisse.

— Pour que ma mère ne soit plus seule, pour que mon père revienne.

— Pour m'avoir aidé à m'en sortir, merci Saint Michel.

— Ce sera ma dernière visite ! après tant d'autres. Que cette merveille reste ce qu'elle est : d'abord un lieu de prières.

Jean. Le Havre.

— Saint Michel aide-nous dans notre avenir.

Un groupe de jeunes.

— Saint Michel protège ma famille venue faire un Pèlerinage.

Christèle.

— Merci Seigneur pour tout ce que vous avez fait pour nous. Bénissez notre jeune couple. R. et L.

— Saint Michel guérissez ma fille qui est handicapée et qui souffre beaucoup. P. V.

— Saint Michel protégez notre grande famille et accélérez notre mutation pour notre pays natal (Martinique). G. S.

— Saint Michel, patron des parachutistes, protégez mes frères envoyés au Tchad. Michel.

Vie de l'Œuvre de Saint-Michel

CONSÉCRATIONS D'ENFANTS :

Depuis le 5 décembre 1983 ont été consacrés à N.D. des Anges et à Saint Michel :

— 71 enfants d'AFRIQUE

— et José Luis BARNAY, Fort-de-France — Audrey MEFFRAY, Romain LÉBOUCHER, Conlie - Emmanuel, Gwenaëlle GEFFROY, Rennes — Carine, Véronique, Olivier RIVOAL, Charles NGUYEN, Rennes - Wilfried LANG Illzach-Modenheim — Sylvain LAURENT, Bordeaux — Vincent ALBANESE, Bruxelles — Sylvain, Michaël FINOEL, Fellingring — Francis EMONIDE, VAUCLIN — Joseph, Anne-Marie ESQUIROL, Gap — Michel HOAREAU, St-Joseph — Stéphanie ROMINGER, Villeneuve — Magali BEN-NEJNA, Courbevoie — Nicolas BAUDET, Paris 19^e — Frédéric BARET, Sonia DELECOURT, Olivier, Christelle LALLEMAND, Aurel FERRERE, Isabelle RIVIERE, Le Tampon — Vincent PHILIPPON, Trégunc — Christelle BIAU, La Seyne-sur-Mer — Anthony, Sophie MOURIER, Valognes — Mathieu LABROSSE, Nice — Yves DÉLAHAYE, Bolbec — Jocelyne MAILLOT, La Rivière.

Depuis la même date 210 adultes se sont fait inscrire sur les registres de l'Archiconfrérie, qui est une pieuse union de chrétiens qui dans la dévotion à Saint Michel, prient chaque mois du 15 au 23 (Neuvaine de Prières) les uns pour les autres et aux intentions recommandées au Sanctuaire de Saint Michel.

Une messe est célébrée chaque LUNDI à leurs intentions et à celles des pèlerins de la semaine et pour les associés défunts.

ADIEUX A NOS CHERS DÉFUNTS :

Pierre CRIBIER, Vendôme — Mme Léon LETELLIER, Cherbourg (Bienfaitrice du Sanctuaire de Saint Michel) — Mme Jane BIRET, Paris — Marie-Anna GABORIT, La Mothe-Achard — M. et Mme LAINE, Sacey — Augustine FANARD, Massigny-les-Vitteaux. — Mme Victor CHAIGNON, La Haye-Pesnel.

LES ANNALES DU MONT-SAINT-MICHEL

Revue de l'Archiconfrérie, Bimestrielle :

ABONNEMENT 35 F. — Abonnement d'honneur 40 F.

ETRANGER 40 F.

Pour faciliter notre travail, joindre la bande du dernier bulletin et en tout cas rappeler sur le talon des mandats ou chèques le but du versement — A toute commande joindre dans la même enveloppe le titre de paiement. Merci.